Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 25 mai 2023

VILLE DE CARPENTRAS

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 01 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 25 mai 2023 sous réserves d'incidents

Marché clôturé

CARPENTRAS
Capitale du Comtat Venaissin

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

POLE TRAVAUX ET DEVELOPPEMENT DURABLE
Service Commande Publique et Finance
1 – Dénomination de la Collectivité qui passe le marché : VILLE DE CARPENTRAS
Adresse : Hôtel de Ville – BP N° 264 – 84208 CARPENTRAS CEDEX
Pouvoir Adjudicateur : Commune de CARPENTRAS, représentée par Monsieur le Maire.
2 – Objet du marché : LOCATION, MAINTENANCE ET FORMATION DE PHOTOCOPIEUR DE PRODUCTION COULEUR DE TYPE « PRESSE NUMERIQUE » POUR LE SERVICE REPROGRAPHIE DE LA MAIRIE DE CARPENTRAS
3 – Mode de passation choisi : procédure adaptée sous forme d'un accord-cadre (mono attributaire) à bons de commande avec fixation de maximum (article R2123-1, R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 25 mai 2023

commande publique)
4 – Montant maximum quadriennal des commandes possibles (H.T.) : 125 000 €HT
5 – Durée du marché : quatre (4) ans à compter du 26 août 2023.
6 – Date limite de remise des offres : mardi 20 juin 2023 – 12h00
7 – Modalités d'obtention des dossiers de candidature : ils doivent obligatoirement être téléchargés sur la plateforme de dématérialisation « e-marchespublics » à l'adresse suivante :http://www.e-marchespublics.com
8 – Modalités de dépôt des offres : elles doivent obligatoirement être déposées sur la plateforme de dématérialisation « e-marchespublics » à l'adresse suivante : http://www.e-marchespublics.com
Les offres transmises sous format papier ne sont plus acceptées et sont considérées comme non-conformes, c'est-à-dire irrégulières.
9 – Questions et demandes de précisions complémentaires :
Dans le cadre de la réglementation relative à la dématérialisation, la Ville de Carpentras ne répondra à aucune question par voie téléphonique.
Pour obtenir tout renseignement complémentaire, les candidats pourront s'adresser jusqu'à sept (7) jours ouvrés précédent la date de remise des offres par courrier électronique, au pouvoir adjudicateur via la plateforme : http://www.e-marchespublics.com/
Les questions d'ordre général posées par les candidats feront l'objet d'une information transmise à l'ensemble des candidats.
10 – Conditions de participation :
Pour participer, le candidat devra joindre, conformément aux articles R2142-1 à R2142-14 et R2143-3 à R2143-10 du Décret n° 2018-1075 susvisé, les documents mentionnés à l'article 3 du Règlement de consultation.
11 – Critères d'attribution :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :
1 – Valeur technique : pondération 50 % (note sur 50) – c'est à dire l'aptitude de l'entreprise à fournir la prestation demandée, jugée aux vues d'un mémoire technique justificatif présentant notamment les différents éléments demandés dans l'annexe_presse_numérique.
Tous les critères de la valeur technique de l'annexe_presse_numérique valant bordereau des prix unitaires seront notés. Le détail de la notation est indiqué en annexe du règlement de consultation.
2 – Prix : pondération 40 % (note sur 40) – le prix sera noté au prorata de toutes les offres de 40/40 à 0/40 aux vues du :
– loyer trimestriel
– coût copie unitaire Noir & Blanc
– coût copie unitaire Couleur
3 – Services : pondération 10 % (note sur 10) – jugés aux vues d'un mémoire justificatif présentant :
– moyens humains mis à disposition : nombre de personnes, qualifications et cv des personnes participant au projet (note sur 4)
– le site web (note sur 1)
– la page client (note sur 1)
– le SAV / délais (note sur 4)

Ecrit par Echo du Mardi le 25 mai 2023

12 – Modalités essentielles de financement et de paiement : règlement par mandat administratif des sommes dues au titre du marché dans un délai maximum de 30 jours à dater de la réception en Mairie de la demande de règlement (transmission des factures obligatoirement par voie dématérialisée par la solution nationale Chorus Pro Les dépenses sont inscrites dans les ressources propres du budget communal.
13 – Délai de validité des offres : 150 jours (cent cinquante jours)
14 – Date d'envoi du présent avis à la publication : mercredi 24 mai 2023
Le Maire,
Serge Andrieu

3955448

Publié le 25/05/23

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !